



BUDGET PRIMITIF 2026

Conseil Municipal

Du 29 avril 2026

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

Le Budget Primitif 2026 de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes à l'intérieur de chaque section :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 17 869 645.90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 16 807 286.05 €

dont **246 092,66 €** inscrits pour compte de tiers correspondant :

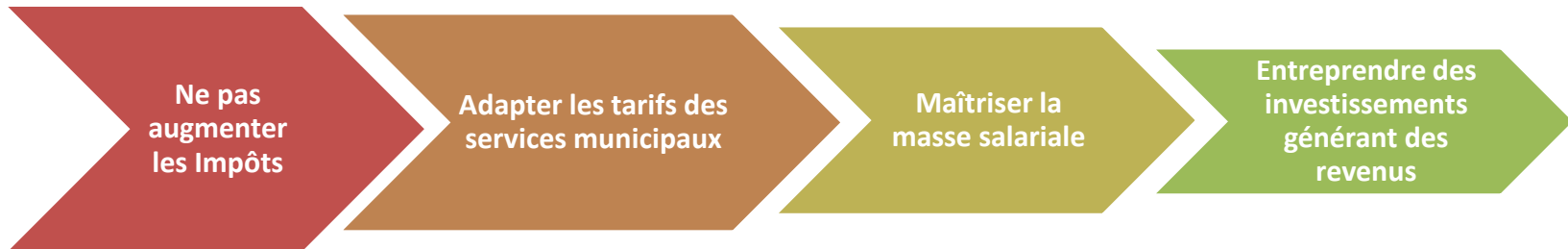
- Aux travaux arrêtés pour l'eau, l'assainissement et le pluvial.

Compétences reprises au 1^{er} janvier 2018 par la métropole AMP.

- Aux mesures de mise en sécurité d'urgence (périls imminents)

Les orientations Budgétaires 2026

Le budget est établi selon les principes suivants :



SECTION DE FONCTIONNEMENT

17 869 645.90 €

Recettes réelles : 10 727 652.00 €

Dépenses réelles : 11 236 988.24 €

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

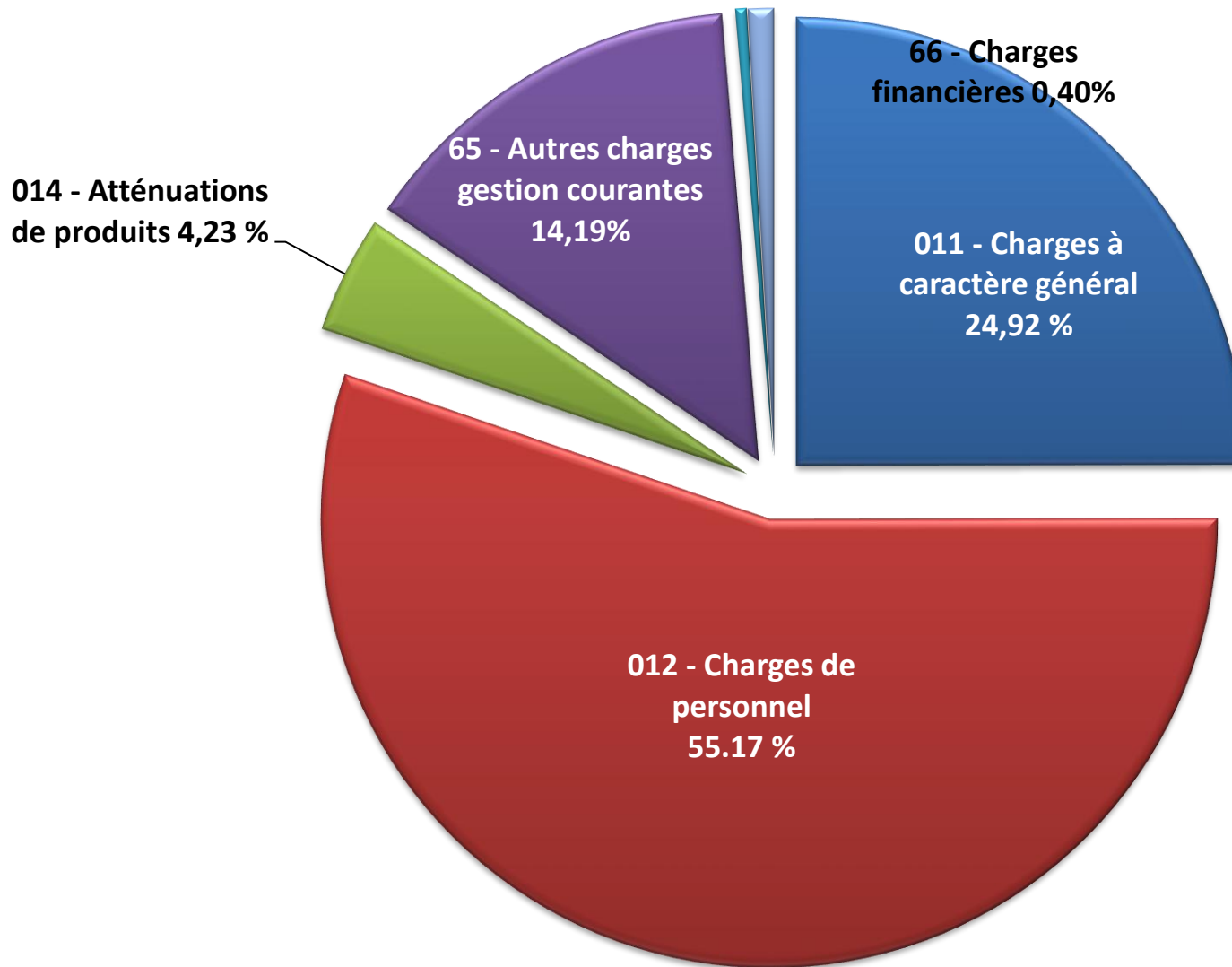
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges générales	2 800 000,00 €	013 - Atténuations de charges	20 000,00 €
012 - Charges de personnel	6 200 000,00 €	70 - Produits des services	625 000,00 €
014 - Atténuations de produits	475 000.00 €	73 – Impôts et taxes	8 862 790.00 €
65 - Autres charges	1 595 000.00 €	74 - Dotations et participations	904 078.00 €
66 - Charges financières	45 000.00 €	75 - Autres produits	315 000,00 €
67 - Charges spécifiques	20 000.00 €	76 - Produits financiers	784,00 €
68 – Dotations provisions	101 988.24 €	77 - Produits spécifiques	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	11 236 988.24 €	TOTAL DES RECETTES	10 727 652.00 €
042 – Opérations d'ordre – transfert entre sections	1 800 000.00 €	042 – Opérations d'ordre – transfert entre sections	49 101.18 €
023 - Virement de section à section	4 832 657.66 €	002 - Report de 2025	7 092 892.72 €
TOTAL	17 869 645.90 €	TOTAL	17 869 645.90 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2023 à 2026

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2026/2025
011 - Charges à caractère général	2 700 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000.00	0 %
012 - Charges de personnel	5 800 000,00	5 900 000,00	6 000 000,00	6 200 000.00	3 %
014 - Atténuations de produits	330 000,00	385 096,60	442 500.00	475 000.00	7 %
65 - Autres charges gestion courantes	1 452 673,00	1 495 673,00	1 610 000.00	1 595 000.00	- 1 %
66 - Charges financières	72 818,10	62 889,23	53 235.84	45 000.00	- 15 %
67 - Charges exceptionnelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000.00	0 %
68 – Dotations aux provisions	18 500,00€	60 000,00	85 000,00	101 988.24	20 %
042 – Opérations d'ordre	1 428 423,96	1 565 000,00	1 650 000,00	1 800 000.00	8 %

Structure des Dépenses réelles de Fonctionnement

Hors virement de section à section

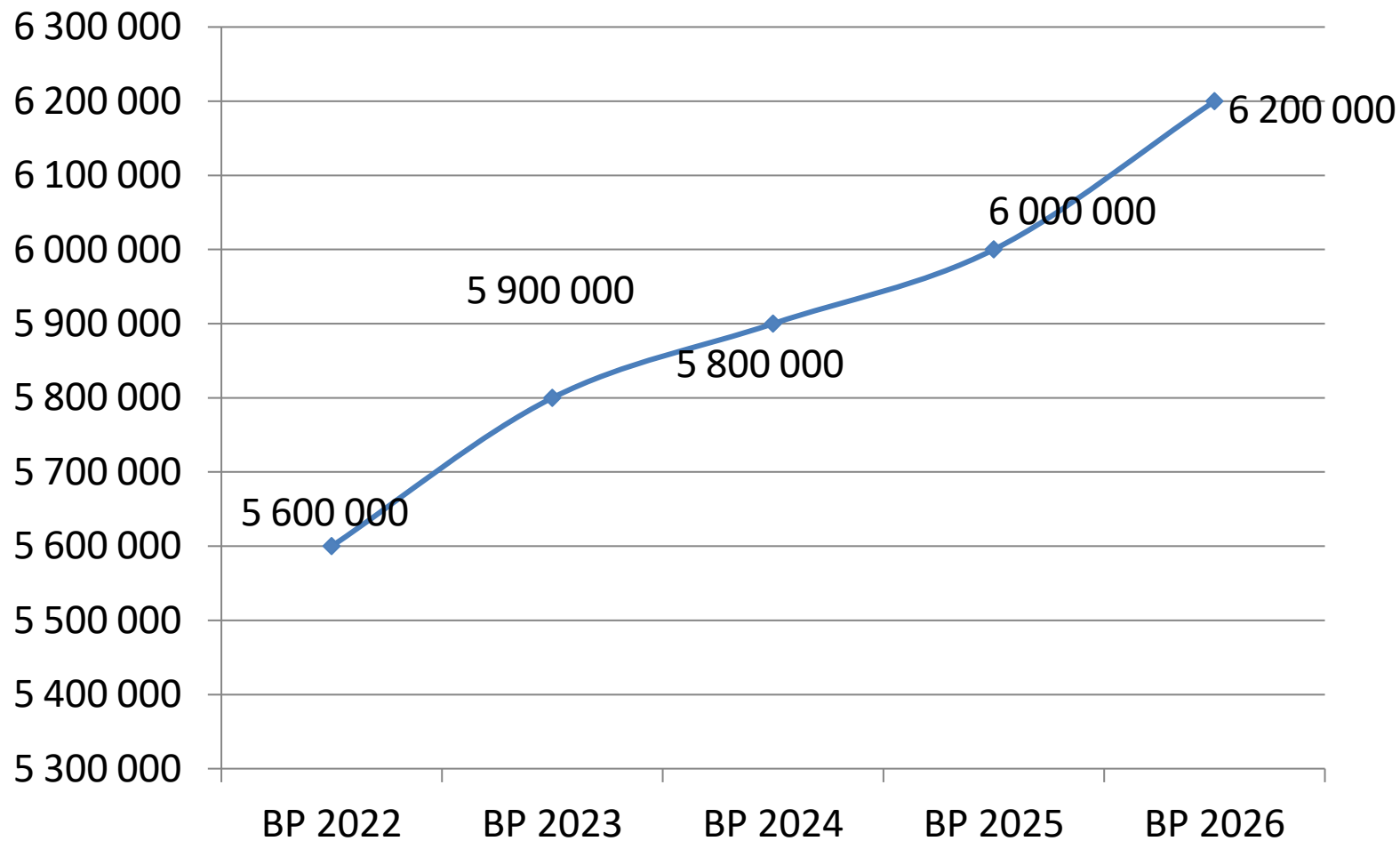


LES CHARGES à CARACTERE GENERAL (011)

Les quatre postes les plus importants :

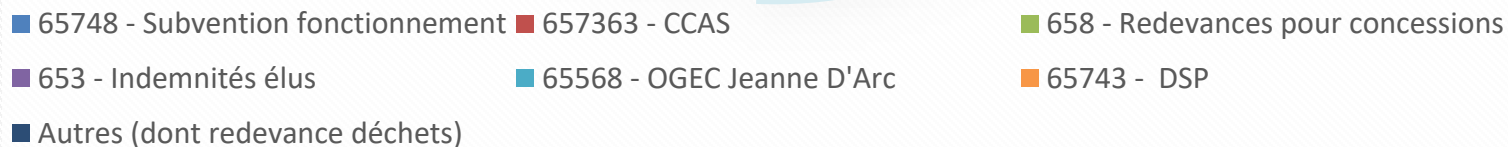
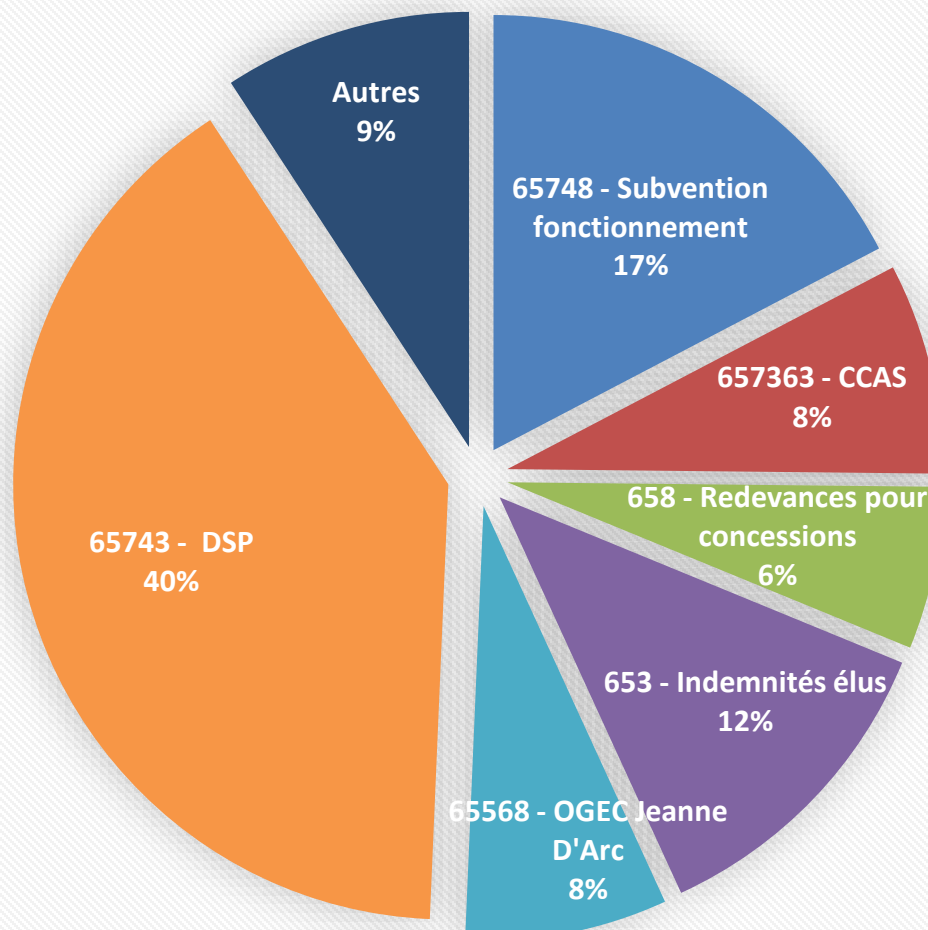
- Energie – Electricité : 511 460 €
- Restauration scolaire : 430 000 €
- Fêtes et Cérémonies : 264 450 €
- Maintenance : 249 390 €

LES CHARGES de PERSONNEL (012)



Chapitre 65 : les autres charges

POSTES LES PLUS IMPORTANTS



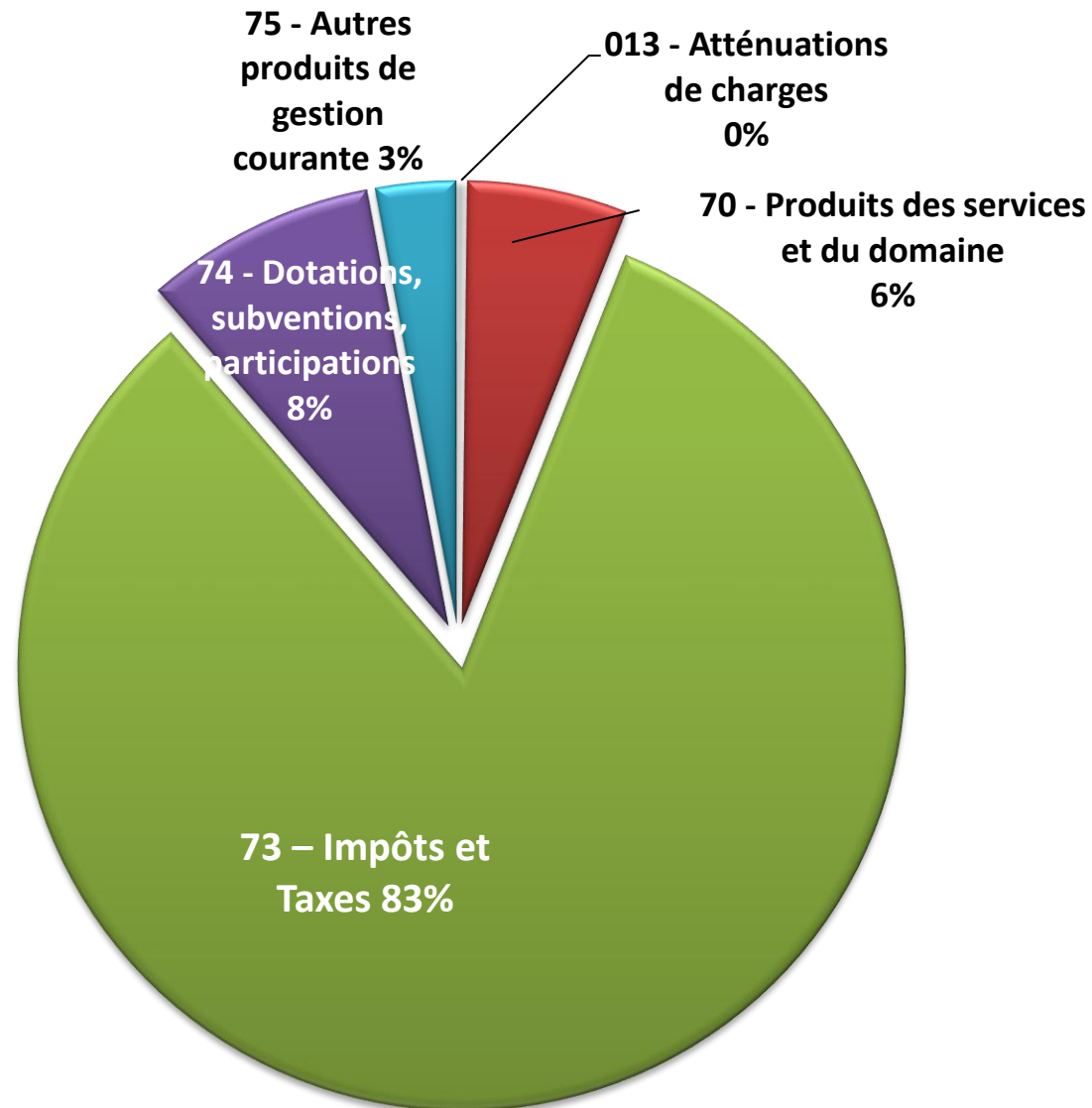
Pénalités Loi SRU

- Le montant des pénalités inscrit au budget 2026 a été arrêté à **360 000 €**. En 2025, le montant inscrit au budget était de 333 647 €, et avait été ajusté de + 15 000 € par décision modificative du budget après réception de la notification.
- Le montant notifié pour l'année 2026 s'élève à **373 465.18 €** (notifié le 17 avril).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2023 à 2026

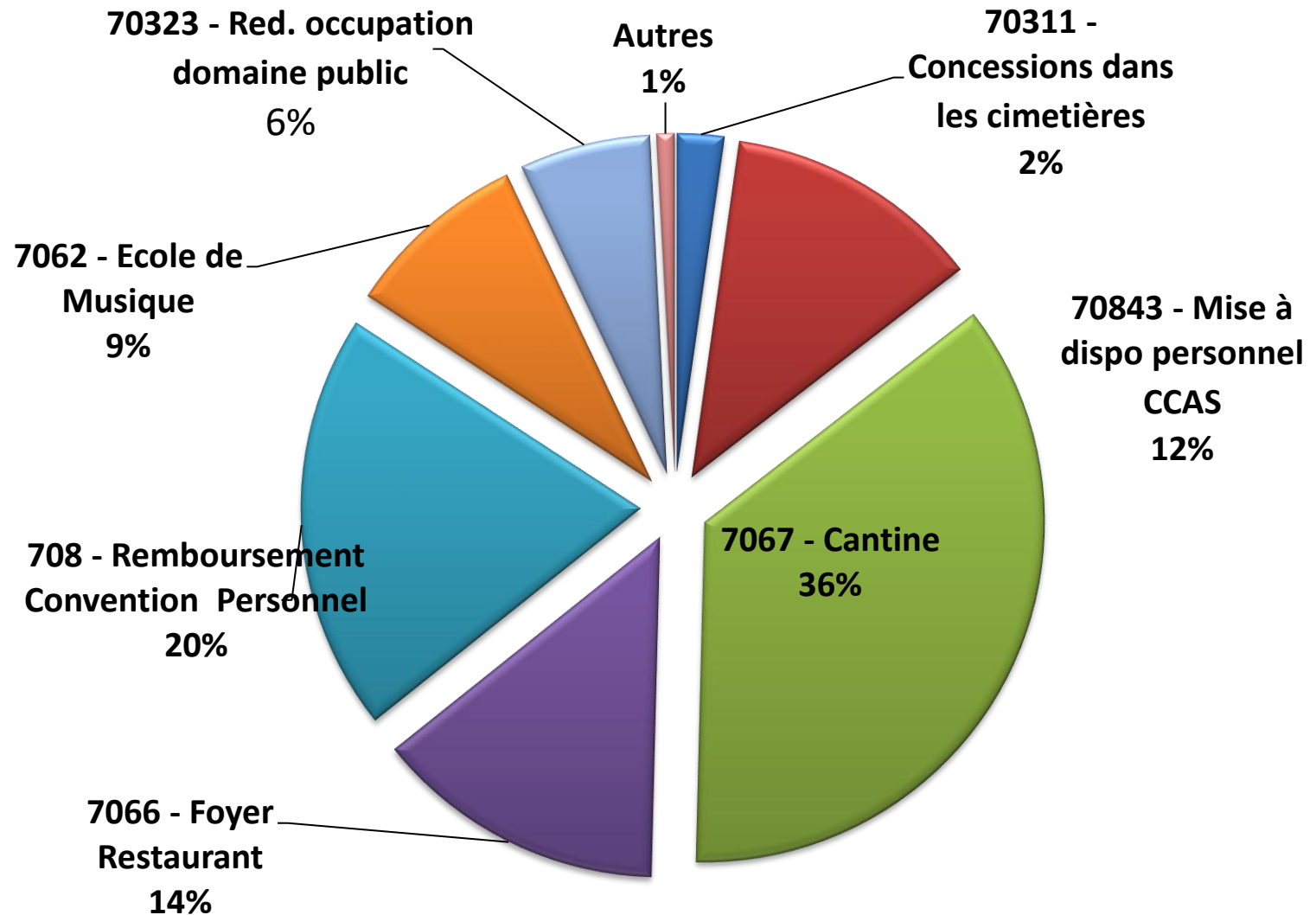
	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2026/2025
013 - Atténuations de charges	60 000,00	60 000,00	20 000,00	20 000,00	0 %
70 - Produits des services, du domaine ...	485 000,00	485 000,00	485 000,00	625 000,00	+ 29 %
73 – Impôts et Taxes	8 234 530,00	8 445 202,00	8 731 630,00	8 862 790,00	+ 2 %
74 - Dotations, subventions, participations	900 000,00	918 898,42	911 532,98	904 078,00	- 1 %
75 - Autres produits de gestions courantes	230 000,00	310 000,00	310 000,00	315 000,00	+ 2 %
76 – Produits Financiers	2 725,00	1 105,00	937,00	784,00	- 16 %
77 -Produits spécifiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0 %
042 - Opérations d'ordre	54 101,18	54 101,18	59 101,18	49 101,18	- 17 %

Structure des Recettes Réelles de Fonctionnement



Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

POSTES LES PLUS IMPORTANTS



LES IMPOTS LOCAUX

Les taux votés seront identiques à ceux de 2015 soit :

Type d'Impôts	Taux 2015 reconduits sur 2024
TF – Taxe Foncière (Bâti)	38,33 %
TFNB – Taxe Foncière Non Bâti	60,00 %
TH – Taxe Habitation	22,40 %

Le vote du taux de taxe d'habitation est obligatoire depuis 2024. Il a été repris à la même valeur qu'en 2019. Il est applicable pour les résidences secondaires, locaux meublés et les logements vacants.

CARACTERISTIQUES DE LA DETTE

Au 1^{er} Janvier 2026 la dette de la commune s'établit à 2 246 359.87€.

Répartition de la dette auprès des établissements prêteurs

- Caisse d'Epargne : 904 693.36 €
- La Banque Postale : 1 341 666.51 €

Les emprunts en cours sont à taux fixe.

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 807 286.05 €

Recettes réelles avec RAR : 9 774 628.39 €

Dépenses réelles avec RAR : 14 410 493.82 €

Vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'Équipement	12 824 011.96 €	13 – Subventions d'invest	34 349.69 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00 €	10 - Dotations	1 000 000.00 €
16 – Remboursement Emprunt	404 388.00 €	16 - Emprunt	3 000 000,00 €
		27 – Autres Immobilisations financières	6 258.00 €
45 – Opération pour compte de tiers	200 000.00 €	45 – Opération pour compte de tiers	200 000.00 €
040 - Opérations d'ordre	49 101,18 €	040 - Opérations d'ordre	1 800 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	400 000,00€	041 - Opérations patrimoniales	400 000,00 €
		024 – Produits de cessions	840 200,00 €
		021 - Virement de section à section	4 832 657.66 €
TOTAL DES DEPENSES	13 882 501.14 €	TOTAL DES RECETTES	12 113 465.35 €
RAR 2025	977 093.86€	RAR 2025	4 693 820.70 €
001 - Report de 2025	1 947 691.05 €		
TOTAL	16 807 286.05 €	TOTAL	16 807 286.05 €

Les restes à réaliser 2025

EN DEPENSES

Les restes à réaliser s'élèvent à 977 093.86 € et concernent notamment :

- Travaux dans les écoles dont la cour résiliente Prévert : 310 210.73 €
- Travaux d'isolation Espace Beaudoux : 110 622.30 €
- Travaux de l'Eglise (rénovation et retables): 89 247.24 €
- Travaux d'aménagement du territoire : 119 926.24 €
- Travaux de rénovation du patrimoine culturel : 57 614.88 €

46 092,66 € concernent **les travaux de compétence métropolitaine** (Station de Bertoire).

Les restes à réaliser 2025

EN RECETTES

Les restes à réaliser s'élèvent à **4 693 820.70 €** répartis de la manière suivante : :

✓ l'ETAT et l'ANS :	1 009 331.34 €
✓ la CAF :	91 400.00 €
✓ la METROPOLE :	16 750.00 €
✓ le DEPARTEMENT :	3 530 246.70 €

46 092,66 € concernent **les travaux de compétence métropolitaine** (Station de Bertoire).

Quelques opérations d'investissements structurants

Les principales opérations en 2026 seront :

- La fin de la construction d'une **Salle de Spectacle et du DOJO**
- La restauration des **retables au sein de l'église Notre Dame de l'Assomption**
- Les travaux d'urgence du **clocher au sein de l'église Notre Dame de l'Assomption**
- Les travaux de **sécurisation du Jacquemard**
- La rénovation de **la chapelle Saint Roch**
- La rénovation du hall de **l'Hôtel de Ville et de ses archives**
- La réfection des façades de **l'Hôtel de Ville** et l'étude pour l'installation **d'un élévateur PMR pour l'accessibilité**
- La création **du parking Roger Clot et d'un cheminement doux jusqu'au Parc Bernard Ramond**
- Démolition ou réhabilitation de la **salle Brassens** et du Dojo
- Extension du système de vidéo protection
- Rénovation du mur d'escalade du Cosec
- Acquisition d'un mini bus dédié aux associations
- Réfection du parc Roulin
- Installation de climatiseurs dans toutes les écoles
- Rénovation du bâtiment de la sécurité sociale

Quelques opérations d'investissements courants

En ce qui concerne la transition énergétique :

- La rénovation énergétique (isolation thermique par l'extérieur) du **bâtiment de l'école de musique**
- la rénovation des cours d'école en **cours résilientes**,
- le passage au LED pour **l'éclairage public** pour arriver à 100%,
- La création **de cheminements doux et de pistes cyclables**
- **La plantation d'arbres** sur l'ensemble du territoire communal pour favoriser les îlots de fraîcheur en milieu urbain et la biodiversité en espace naturel

Les travaux répondant à des critères de sécurité ou à des exigences réglementaires seront traités en priorité.

Les principales sources de financement des investissements 2026

1/ Les subventions :

- De l'ÉTAT
- du Département
- de la Région Sud (Nos Communes d'Abord)
- De la Métropole

2/ Le FCTVA

3/ La Taxe d'aménagement